



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Transfert de production du moteur Ariane 6 de la France à l'Allemagne.

Question écrite n° 41604

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur le transfert de production du moteur Ariane 6 de la France à l'Allemagne. Face à un marché concurrentiel, notamment celui de l'américain Space X, Arianegroup a lancé un plan visant à alléger ses coûts de fabrication des fusées Ariane. Le constructeur va supprimer, d'ici la fin de l'année 2022, près de six cents postes en France et en Allemagne à cette fin. À la suite d'un accord franco-allemand conclu en juillet 2021, il a également été décidé de transférer la production du moteur Vinci d'Ariane 6 du site français de Vernon à l'Allemagne. Si l'entreprise promet qu'il n'y aura aucune fermeture de sites, de nombreux postes vont être supprimés - on en dénombrerait environ quarante pour le seul site de Vernon. Certains représentants syndicaux de l'usine de l'Eure voient ce transfert comme le signe de la mort prochaine du site. Cette nouvelle cession de compétences de l'un des producteurs industriels à l'Allemagne souligne une nouvelle défaite du pays. Défaite technologique, qui empêche au secteur industriel français d'entretenir son savoir-faire ; défaite économique, engendrant bientôt le licenciement de centaines d'employés français ; faillite pour déployer l'arsenal nécessaire à la conservation des moyens de la souveraineté industrielle de la France. Après l'affaire catastrophique de la commande annulée par les Australiens des sous-marins français, la France ne peut souffrir une nouvelle humiliation. Elle lui demande quelles dispositions il entend mettre en œuvre pour préserver ces emplois du secteur industriel et prévenir la fermeture de cette usine française.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-France Lorho](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41604

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 octobre 2021](#), page 7261

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)